

## LES POPULISMES ET L'EUROPE

par Zaki LAÏDI (CERI)

Pour le meilleur comme le pire, la France exprime des attitudes politiques qui se distinguent de moins en moins de celles des autres pays européens. Certes, il n'y a pas d'équivalent européen du phénomène Le Pen. Mais comme les autres pays européens, la France connaît une hausse tendancielle de l'abstention, une défiance à l'égard de la gauche, une fièvre populiste et protestataire dont la revendication commune pourrait être définie de la manière suivante : trouver des solutions simples à des enjeux européens complexes.

Tout le problème est de savoir si ce phénomène européen est dirigé contre la construction européenne, dix ans après Maastricht et quelques années avant l'élargissement qui va bouleverser la donne politique européenne.

Pour répondre à cette question, il nous faut tout d'abord récuser une interprétation courante mais à notre sens contestable : celle qui consisterait à voir dans ces mouvements populistes l'expression politique de groupes sociaux fermés à l'Europe et à la mondialisation. Ces interprétations simplistes ont d'ailleurs été relayées par de nombreux politiques, opposant la France qui gagne à celle qui perd, celle qui prendrait des risques à celle qui les refuserait. Tout ceci n'est pas très rigoureux. « L'ouverture » pas plus que « la fermeture » ne sont des pathologies. Les études d'opinion montrent que ce sont les groupes sociaux protégés qui craignent le moins la mondialisation. Par ailleurs, si les choses étaient aussi simples on ne comprendrait pas pourquoi l'Alsace serait à la fois la région la plus européenne de France et celle qui a donné à M. Le Pen ses meilleurs scores au premier tour de la présidentielle. On ne comprendrait également pas pourquoi le vote LCR, pour sa part, est concentré dans les départements qui ont presque tous voté oui à Maastricht. Ce constat ne vaut pas que pour la France. En Italie du Nord, les soutiens de la Ligue du Nord et de Forza Italia sont des groupes sociaux parfaitement intégrés dans l'économie mondiale, mais qui par ailleurs peuvent se montrer très hostiles à l'immigration. En fait, les processus de

mondialisation n'entraînent que très rarement des réactions univoques. On peut être ouvert sur le marché et fermé sur son identité. Et on peut même dire qu'une des caractéristiques de la mondialisation est de générer conjointement intégration marchande et repli identitaire.

En fait, dans les votes populistes, on retrouve trois demandes souvent contradictoires qui, directement ou indirectement, mettent en cause l'Europe : une rébellion anti-réglementaire aux motivations diverses, une peur face à des logiques de pouvoir de moins en moins visibles et donc illégitimes, une demande accrue de protection face à la mondialisation.

Le refus des règles est un des traits les plus inquiétants de la contestation populiste. Naturellement, dans certains cas, cette hostilité est justifiée par la lenteur des procédures administratives qui est totalement inadaptée aux enjeux de la mondialisation. Mais, dans certains cas, la contestation va beaucoup plus loin. En Italie, par exemple, le développement d'un euroscepticisme dans un des pays les plus européens traduit tout simplement un refus de se soumettre à des règles collectives, qu'il s'agisse des limitations de vitesse, des interdictions de chasse dans les parcs naturels, voire de la délinquance financière. Il y a dans le populisme un mélange d'anti-étatisme et d'extrême individualisme qui heurte de plein fouet la démarche communautaire.

En France, le vote des chasseurs exprime, sur un domaine particulier, ce même type d'attitude. Or ceci est extraordinairement préoccupant pour l'Europe, car toute la philosophie européenne repose sur des standards sociaux et environnementaux élevés. Et que par la force des choses, cette harmonisation par le haut passe par de la réglementation. Dans toutes les enceintes mondiales, l'Europe plaide pour plus de règles dans la mondialisation. Mais quelle sera la force politique d'un tel message si, au sein de l'Europe, s'exprime une sorte de poujadisme antiréglementaire ?

Certes, on pourra répondre que ce problème peut être surmonté par plus de subsidiarité. Mais là encore, rien n'est simple. Dans le domaine de la chasse, de la pêche ou de l'environnement par exemple, la subsidiarité n'a aucun sens puisqu'il s'agit par définition de « biens publics européens » qui ne sont pas divisibles. Par ailleurs, il est extrêmement

difficile de promouvoir la subsidiarité si celle-ci crée des distorsions de concurrence que le marché unique tend à traquer. En Europe, le rapport à la règle collective passe tantôt par l'uniformisation, tantôt par l'harmonisation, tantôt par le respect de la diversité. C'est sur l'articulation de ces trois dimensions qu'il faut réfléchir tout en sachant que sur certains points, il n'y a pas d'autre solution que l'uniformisation. Or, c'est souvent dans les domaines où l'uniformisation est requise que les atteintes à certains modes de vie sont les plus ressenties. Ceci étant, tant qu'aucune pédagogie du développement durable ne sera faite en Europe, il est à parier que les opinions publiques continueront à privilégier le court terme au long terme en pensant que l'on préfère les poissons aux pêcheurs ou les oiseaux aux chasseurs. Les peuples ne sont pas spontanément portés à raisonner à long terme. C'est pourquoi la prise en compte des intérêts des générations futures n'a de chances de se concrétiser que si elle est prise en charge politiquement par les nations européennes.

Le second problème est celui de la visibilité du pouvoir : là encore, on ne peut qu'être surpris de voir que depuis Maastricht, rien n'a bougé. Les opinions publiques continuent à croire à la fable selon laquelle des technocrates bruxellois dénués de toute légitimité imposent des décisions à des gouvernements élus. Or, s'il y a beaucoup à dire sur le fonctionnement de la Commission, sur manque d'habileté de certains commissaires, sur son interprétation très dogmatique des aides publiques, sur sa très faible capacité à communiquer directement avec les opinions –la Commission devrait avoir un commissaire chargé de la communication- cette thèse est infondée. Pourtant, rien ne change. Les gouvernements nationaux ne valorisent jamais les succès collectifs et encore moins ceux de la Commission. En revanche, ils lui en imputent les choix difficiles qu'ils ont toujours soutenus. Le résultat est que la pédagogie politique de l'Europe ne progresse pas. En France, le gouvernement Jospin a fait dans ce domaine le strict minimum. On a laissé libre cours à la thèse de « l'hyperpuissance américaine » qui n'a jamais été rien de plus qu'une formule puisqu'elle n'a débouché sur aucune action politiquement efficace contre l'hégémonie américaine. En revanche, la capacité de l'Europe à faire face aux Américains sur le terrain du commerce ou

de la concurrence est totalement ignorée par les Etats et naturellement par les opinions. Soit parce qu'ils ne voient pas l'intérêt qu'ils peuvent en retirer individuellement. Soit parce que cela contribuerait à dire que la seule manière pour l'Europe d'être efficace est d'être fédérale. En refusant d'assumer leurs choix européens, les gouvernements européens amplifient la crise de la visibilité du pouvoir, qui a toujours été à travers l'Histoire la clé du politique.

Il y a enfin une troisième dimension qui porte sur le besoin de protection. Le fond du problème vient du fait que l'Europe est perçue comme le cheval de Troie de la mondialisation et non comme une médiation de celle-ci. Pourquoi ? Pour plusieurs raisons. La première tient au fait que les Etats ne sont clairement pas d'accord sur ce qu'ils veulent faire de l'Europe. L'idée d'une Europe-puissance, faisant contrepoids aux Etats-Unis n'est fondamentalement acceptée que par les Français. Pour les autres, la sécurité est une idée trop sérieuse pour être confiée à d'autres qu'aux Américains. La seconde découle du fait que si beaucoup d'Etats européens sont favorables à la défense d'un modèle européen, ils ne veulent pas en tirer les conséquences politiques. Le meilleur exemple est celui de l'harmonisation fiscale. Certains n'en veulent pas et d'autres n'en accepteraient pas toutes les conséquences. Or l'harmonisation fiscale est la clé. On ne pourra pas parler de protection européenne si les Européens, en se concurrençant socialement, se détruisent mutuellement. Le résultat politique de tout cela est une indiscutable corrélation entre le vote protestataire et le vote anti-européen. Dans les dix premiers départements protestataires de France, c'est-à-dire ceux où le vote FN, LO, LCR, MNR et CNPT dépasse les 40 %, tous ont voté non à Maastricht en 1992, l'exemple le plus emblématique étant celui de la Somme qui additionne la protestation ouvrière anti-libérale, la peur de l'immigration et l'hostilité à l'égard des directives européennes en matière de chasse. Ce sont les trois redoutables ingrédients de la contestation anti-européenne. La Convention a pour objectif de répondre à certaines de ces questions. Mais au regard de l'ignorance des opinions vis-à-vis même de son existence, on ne peut qu'être inquiet quant à la capacité de l'Europe à sortir de l'impasse protestataire.

